

Comité d'éthique
Rapport d'Activité 2024

Résumé

- Organe consultatif issu du premier cycle de Smart in Progress
- Mission : Veiller à la cohérence entre les valeurs et les pratiques de Smart.
- Mise en place : janvier 2019
- 11 membres : 5 sociétaires (catégorie A) tirés au sort, 2 expertes accompagnantes, 3 sociétaires de l'équipe mutualisée (catégorie B), 1 présidente
- Contact : comite.ethique@smart.coop

En 2024

- 8 réunions
- Formation de 2 jours sur les dilemmes éthiques en entreprise sociale
- Accueil de 2 nouveaux membres
- Co-organisation d'un débat sur l'intelligence artificielle
- 3 cas traités : intelligence artificielle, discriminations et travail du sexe

I. COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

En 2024, le Comité d'éthique de Smart a accueilli deux nouveaux membres sélectionnés par tirage au sort, suite au départ de Marc Descamps et Laetitia Devuyst, arrivés en fin de mandat.

La composition du comité d'éthique est donc la suivante :

- 6 sociétaires de catégorie A (utilisateur·ices des outils et services) : Benoît De Visscher, Ann De Visscher (présidente), Nicolas Hellas, Séverine Lacante, Lucas Lecomte et Thibault Scheuer
- 3 sociétaires de catégorie B (équipe mutualisée) : Arnaud Barbier, Erwin Carlier et Julie Leduc
- 2 expertes accompagnantes : Monique Boulad, ex-présidente du comité d'éthique de la Fédération des Maisons Médicales Francophones, et Gabrielle Mirbeau, ex-membre du comité d'éthique de Coopaname.

Dans une démarche d'ouverture et de collaboration, le comité a fait évoluer son mode de fonctionnement en invitant désormais les demandeur·ses à participer activement aux réflexions sur les sujets qu'ils et elles soumettent. Cette approche participative vise à enrichir les débats, à assurer une meilleure compréhension des enjeux éthiques propres à chaque situation et à réduire le délai de réponse pour les demandeur·ses. En effet, dès la rencontre, ces dernier·es repartent avec une idée des réflexions du comité, sans devoir attendre les recommandations officielles, souvent plus longues à rédiger. Cette méthode permet également au comité d'être plus ancré dans la réalité, en évitant de trop baser sa réflexion sur des concepts abstraits.

II. ACTIVITÉ 2024

Le comité s'est réuni à huit reprises au cours de l'année. En avril, les membres ont suivi une formation de deux jours, dispensée par SAW-B, portant sur les dilemmes éthiques en entreprise sociale. Enfin, le comité a participé à la rencontre des différentes instances de la coopérative organisée en février à Mons.

En 2024, le comité d'éthique a reçu cinq nouveaux cas et trois cas ont été traités.

1. L'intelligence artificielle

Le comité d'éthique a poursuivi sa réflexion (entamée en 2023) sur les enjeux de l'intelligence artificielle pour la coopérative et en particulier ses membres (autosaisie). Dans ce cadre, un appel à témoins a été lancé à l'attention des travailleurs et travailleuses de la coopérative pour évaluer leur perception de l'IA par rapport à leur métier. Cette réflexion a également donné lieu à une rencontre avec un éthicien spécialisé en intelligence artificielle et membre de Smart et un débat a été organisé en collaboration avec le service d'éducation permanente (APMC/Smart). Le débat intitulé « L'intelligence artificielle mange-t-elle les enfants ? » s'est tenu le 10 octobre dans les locaux de Smart à Bruxelles.

La captation vidéo du débat est disponible sur <https://www.youtube.com/live/D4hO9J6aAKk?si=o7aFQ9Ac0HnISz5N>

Les discussions tout au long de l'année et lors du débat ont abouti à l'élaboration d'une recommandation destinée à l'ensemble des membres de Smart, prévue pour diffusion en 2025. Par ailleurs, le comité a été sollicité pour poursuivre sa réflexion sous un autre angle: l'utilisation de l'IA par l'équipe mutualisée de Smart. Les discussions seront menées début 2025.

2. Discriminations et comportements problématiques

Le comité a également été saisi concernant l'organisation d'un débat politique par Smart avant les élections et plus spécifiquement le choix des intervenant·es à ce débat. La réflexion avec la personne à l'origine de la demande a mené à parler de la façon dont Smart pourrait réagir aux comportements problématiques et aux discriminations envers ses membres. Bien que des sujets plus urgents aient temporairement interrompu ce travail, une recommandation est en cours d'élaboration et devrait être finalisée en 2025.

3. Travail du sexe

Le comité a également examiné l'accueil des activités des travailleurs et travailleuses du sexe au sein de la coopérative. Cette demande s'inscrit dans le cadre d'un changement législatif sur le travail du sexe en Belgique et la recommandation nourrira les débats futurs du conseil d'administration sur le sujet.

Suivi des recommandations

Le comité se réjouit de la mise en place en avril d'un canal de médiation/réclamation, qui peut notamment être sollicité en cas de problème/litige entre la coopérative et ses membres. Cette question faisait l'objet de l'une de ses recommandations (14).

Faire connaître le comité d'éthique

Un travail constant est essentiel pour renforcer la visibilité du comité d'éthique auprès des membres de la communauté Smart et de l'équipe mutualisée.

Dans cette optique, plusieurs actions ont été menées :

- Une interview de la présidente du comité d'éthique a été publiée sur Kronik, mettant en lumière le rôle du comité : <https://kronik.smart.coop/comite-dethique-garant-des-valeurs-de-la-cooperative/>
- Une brève présentation du Comité a été réalisée auprès de toutes les équipes de conseiller·es.
- En mars, un «Midi Smart» a été organisé à Bruxelles.
- Enfin, une présentation du comité fait désormais partie du parcours d'intégration des nouveaux travailleurs et travailleuses de l'équipe mutualisée.

III. PERSPECTIVES 2024

Pour l'année 2025, le Comité d'éthique prévoit de finaliser et de diffuser, au sein de la coopérative, les recommandations, issues des réflexions sur l'intelligence artificielle et les discriminations. Le comité continuera également à affiner son mode de fonctionnement participatif, en intégrant les retours des demandeur·ses et en renforçant la collaboration avec les différents acteurs et actrices de Smart. Il poursuivra ses réflexions sur les sujets qui lui seront soumis en tenant compte des enjeux éthiques contemporains, afin de mieux accompagner la coopérative dans ses défis futur.